



## Information aux habitants du quartier du Ruisselet

Traité par : Christophe Magnani  
Réf. : 2023-09-22\_Annonce travaux Ruisselet.docx

Pully, le 22 septembre 2023



### Requalification du ch. du Ruisselet Reprise des travaux le 2 octobre 2023

---

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la phase 2 des travaux au ch. du Ruisselet débutera

**le lundi 2 octobre 2023.**

Cette 2<sup>ème</sup> phase consistera à réaliser les aménagements routiers le long du ch. du Ruisselet, au droit des fouilles qui ont été creusées pour le renouvellement des réseaux souterrains lors de la 1<sup>ère</sup> phase du chantier (voir extrait du périmètre au verso). Les travaux suivants seront réalisés jusqu'au début du mois de novembre :

- nouvelle zone containers pour les immeubles du ch. du Ruisselet 5 et 7 ;
- construction des socles de candélabre ;
- pose des bordures pour la construction du trottoir franchissable ;
- pose de bordurettes entourant les aménagements paysagers ;
- plantations (aménagement paysagers).

Pendant ces travaux, la circulation motorisée sur le ch. du Ruisselet ainsi que les accès aux parkings privés seront maintenus sauf exceptions annoncées préalablement aux personnes concernées.

La dernière étape, soit la mise en place des revêtements finaux sur l'entier du périmètre des travaux du chantier communal, dépendra des conditions météorologiques. Des informations précises vous seront communiquées ultérieurement.

La circulation piétonne sera garantie en tout temps pour les riverains.


Des vitrines de chantier seront disposées en aval et en amont des travaux afin de vous informer d'éventuelles modifications de la planification.

Nous vous prions de faire preuve de prudence aux abords du chantier et de vous conformer à la signalisation et aux déviations mises en place ainsi qu'aux directives du responsable du chantier, M. Ch. Magnani (☎ 021/721.32.25).

Conscients des désagréments provoqués par ces travaux, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Direction des travaux et des services industriels

 Zone de travaux ch. du Ruisselet

 Circulation motorisée et piétonne au droit des travaux



Plan de situation du quartier du Ruisselet